

Le FN finit par former un groupe au parlement européen

PAR LUDOVIC LAMANT ET MARINE TURCHI
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 16 JUIN 2015



Au parlement européen, le 10 mars 2015. © Reuters

Un an après les européennes, Marine Le Pen annonce avoir constitué un groupe au parlement européen. Selon nos informations, la présidente du Front national travaille lundi soir sur une liste de 36 eurodéputés, dont deux élus polonais et une ancienne du UKIP britannique. Jean-Marie Le Pen, lui, n'y figure pas.

La conférence de presse prévue mardi matin à Bruxelles devait prendre tout le monde par surprise, alors que le Front national (FN) traverse une mauvaise passe. Mais Marine Le Pen, pour réussir son effet, a dû accélérer son calendrier. Dans un communiqué laconique diffusé lundi soir, la présidente du FN a déclaré avoir constitué un groupe au parlement européen. L'information avait commencé à fuiter plus tôt dans la journée, mais le conseiller aux affaires européennes de Marine Le Pen, Ludovic de Danne, s'était refusé à tout commentaire.

Selon nos informations, Marine Le Pen travaillait lundi soir sur une liste comprenant 36 eurodéputés et dans laquelle Jean-Marie Le Pen, suspendu du parti en mai, ne figurait pas. Sur cette liste, trois ralliements décisifs : deux élus polonais du KNP (Congrès de la nouvelle droite), Stanislaw #ó#tek et Micha# Marusik, et une ancienne du UKIP britannique, Janice Atkinson. Le frontiste Bruno Gollnisch a déclaré qu'il ne ferait pas partie de ce groupe en raison de l'absence du fondateur du FN, mais qu'il « *votera(it) comme le groupe* ».

Ce groupe, que la présidente du FN compte baptiser « Europe des nations et des libertés », est l'aboutissement d'un an de négociations bruxelloises. À la sortie des élections européennes, en mai 2014, Marine Le Pen avait fanfaronné, expliquant qu'elle n'avait « *absolument aucune inquiétude* » pour trouver suffisamment d'alliés au parlement de Strasbourg. Mais elle avait échoué, après des semaines de négociations très médiatisées. Elle avait en particulier perdu la bataille avec Nigel Farage, le patron du UKIP, ce parti britannique anti-UE, qui était parvenu à accueillir la plupart des formations étiquetées « europhobes ». Farage avait refusé tout rapprochement avec le FN français, qu'il ne jugeait pas fréquentable.

[[lire_aussi]]

Pour créer un groupe politique à Strasbourg, il faut rassembler au moins 25 eurodéputés issus de 7 États membres (l'hémicycle compte 751 élus, venus de 28 pays). À l'été 2014, le Front national n'avait su s'entendre qu'avec quatre autres formations : le FPÖ autrichien (l'ancien parti de Jörg Haider), le Vlaams Belang belge (l'extrême droite flamande), le Parti pour la liberté (PVV, fondé par le Néerlandais Geert Wilders) et la Ligue du Nord italienne. En tout, 38 élus – un total largement suffisant pour prétendre à former un groupe – mais le compte des nationalités n'y était pas. Le FN était depuis comptabilisé parmi les « non inscrits », réduit à l'impuissance au sein du parlement européen.

Lors des négociations, en 2014, Marine Le Pen était restée silencieuse **sur les hypothèses** : « *Les combinaisons possibles sont considérables, nous n'allons pas évoquer devant vous ces pistes, [...] cela exige de la discrétion.* » Le Front national **expliquait** qu'il misait sur des pays « *de l'Europe centrale et orientale* », mais sans dire lesquels. En octobre 2014, la présidente du FN **répétait** qu'elle avait toujours l'intention de monter un groupe au sein du parlement, sans en dire davantage. Depuis, son parti a, semble-t-il, exercé un intense lobbying auprès de certains élus. Un journaliste de RFI a **ainsi assisté** en mai dernier à

un cocktail organisé par Marine Le Pen dans un salon du parlement à Bruxelles, réunissant ses troupes, mais aussi des eurodéputés étrangers.

Au Front national, plusieurs noms étaient évoqués, lundi après-midi. D'abord un rapprochement avec un ou deux eurodéputés non inscrits de Pologne, qui ont récemment pris leurs distances avec l'un de leurs sulfureux collègues, Janusz Korwin-Mikke. Il y a un an, cette alliance avait déjà été imaginée, mais Marine Le Pen l'avait écartée en raison, précisément, de la présence de Korwin-Mikke.

Une élue hongroise, qui vient, elle, de quitter le Jobbik, une formation d'extrême droite néo-nazie, était également citée. « *Jobbik non* », dément Ludovic de Danne, interrogé par Mediapart. En 2014, Marine Le Pen avait **ouvertement exclu** de se rapprocher de ce mouvement situé à la droite de la Fidesz, le parti de Viktor Orban au pouvoir en Hongrie, déjà accusé de dérive autoritaire...

Une défection au sein du groupe de Nigel Farage, l'EFDD, était également envisagée au FN. Le groupe – déjà dissous **en octobre** en raison du départ d'une élue lettonne, partie chez les libéraux – s'était reconstitué dans la foulée, grâce à l'arrivée *in extremis* d'un non-inscrit polonais. Quoi qu'il en soit, le groupe de Farage, très éclaté politiquement (avec des élus italiens du Mouvement Cinq Étoiles), reste extrêmement fragile depuis sa création.



Marine Le Pen et Florian Philippot au parlement européen, le 11 mars. © Reuters

« *La constitution d'un groupe a été évoquée en interne il y a un mois*, raconte à Mediapart un membre du bureau politique du FN. *Le groupe sera déclaré demain [mardi – ndlr]. Des eurodéputés de deux nationalités nous rejoignent, qui sont en rupture de ban avec leurs partis. Marine Le Pen voulait s'assurer d'un groupe à huit [nationalités], pour ne pas être*

soumise au chantage ou aux états d'âme d'une seule nationalité, ce qui était la grosse faiblesse de Nigel Farage. Elle a tout minutieusement préparé. » Selon ce responsable, « *il est probable qu'une troisième nationalité rejoigne le groupe une fois constitué. Des hésitants pourraient se décider* ». « *Je ne donne pas cher du groupe de Farage* », ajoute-t-il.

« *Cela fait des mois qu'on y travaille, pas mal de pays ont été contactés. Des situations se sont débloquées*, confirme à Mediapart un eurodéputé frontiste. *Marine [Le Pen] ne voulait pas quelque chose de fragile, comme le UKIP l'a été en son temps.* » D'après nos informations, ces négociations ont été réalisées par l'entourage de la présidente du FN, son conseiller Ludovic de Danne et l'eurodéputé Jean-Luc Schaffhauser, négociateur du prêt russe du FN qui possède de solides connexions dans les pays d'Europe de l'Est.

Jusqu'à présent, certains partis avaient jugé le Front national trop extrémiste pour s'allier avec lui, notamment l'extrême droite danoise et le UKIP (qui l'avait qualifié d'« *antisémite* »). La suspension, en mai, du fondateur du FN, a sans doute pu contribuer au déblocage de la situation. Marine Le Pen a-t-elle accéléré l'éviction de son père dans l'optique de constituer ce groupe ? Le fondateur du FN, en conflit ouvert avec la direction du parti, ne figure en tout cas pas dans la liste envisagée lundi soir.

Pour la présidente du FN, la naissance de ce groupe – il s'agirait du huitième au sein du parlement, si celui de Nigel Farage ne tombe pas (*lire notre descriptif des sept autres*) – est une victoire indéniable. C'est même la première bonne nouvelle depuis plusieurs semaines pour le Front national, dont l'actualité a été marquée par **les ennuis judiciaires et l'affrontement des Le Pen**.

Mécaniquement, les élus du groupe, dont les 23 Français, obtiendront un temps de parole plus important lors des débats en séance plénière. Ils pourront aussi prétendre à la rédaction de rapports – ce qui n'est pas le cas pour les élus non inscrits. Leur président participera à la conférence hebdomadaire des présidents de groupe, qui fixe l'agenda de l'hémicycle.

Le groupe pourrait aussi réclamer au moins l'une des 22 présidences de commissions thématiques au sein du parlement (présidence à laquelle, une fois encore, les non-inscrits ne peuvent prétendre).

Ils pourront aussi bénéficier de budgets spéciaux (impression d'affiches, invitations d'experts, etc.) et des amphithéâtres du parlement à Bruxelles pour organiser des conférences thématiques sur des sujets de leur choix, tout au long du mandat. Jusqu'à présent, le travail des élus FN les plus assidus à Bruxelles consistait surtout à déposer des amendements aux textes en débat, qui étaient rejetés à chaque fois par leurs collègues en plénière.

Cela signifie également que ce groupe touchera, proportionnellement à son nombre d'élus, des financements pour travailler davantage à Bruxelles. Concrètement : des locaux et des postes de conseillers

pour approfondir le travail des assistants des eurodéputés. Le parlement verse déjà des salaires à 86 personnes travaillant pour le FN (23 élus, 63 assistants). L'opération pourrait donc s'avérer assez juteuse, sur le plan financier. Mais elle intervient aussi à un moment très particulier, puisque, depuis mars, des élus FN à Strasbourg font l'objet d'une enquête judiciaire sur une **possible utilisation** frauduleuse des fonds européens et des soupçons d'emplois fictifs.

Boîte noire

Mise à jour : cet article a été actualisé lundi à 21 heures avec la réponse de Ludovic de Danne, conseiller aux affaires européennes de Marine Le Pen, puis à 21h50 et 22h25, avec des précisions sur les ralliements.

L'article a été à nouveau mis à jour mardi matin avec la défection de Bruno Gollnisch.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.